

Partenariat avec le Van Langendonck & Partners

Pegasus a mis en place une collaboration Van Langendonck & Partners pour accompagner ses membres dans leurs besoins en matière de fiscalité des expats.

Les services proposés couvrent, notamment :

- La révision et/ou la correction de l'avertissement extrait de rôle en cas d'erreurs
- L'assistance et l'accompagnement lors de contrôles fiscaux et/ou administratifs, y compris la défense des intérêts du client devant l'administration fiscale ; plus précisément, en répondant aux demandes de renseignements et aux avis de modification éventuels, et en préparant et en déposant les avis de contestation, ou en cas de participation à des contrôles fiscaux
- La représentation lors de contrôles fiscaux et/ou administratifs comme indiqué ci-dessus, mais où le professionnel agit au nom et pour le compte du client dans la défense de ses intérêts auprès de l'administration fiscale
- Les conseils et/ou questions de nature ponctuelle ou exceptionnelle en matière de fiscalité, qui relèvent des compétences des conseillers fiscaux, telles qu'elles sont fixées par la Loi
- L'assistance spécifique qui peut être demandée, telle que des conseils en matière de législation sociale, financière, juridique, fiscale ou administrative, la participation à des réunions, etc.

Le tarif pour ces services est de 180.25 € de l'heure (montant octobre 2024, indexé annuellement).

Données de contact :

Jan Van Langendonck - Managing Director

Van Langendonck & Partners BV

Tervuursevest 264, B-3000 Leuven

Tel.: +32 474 300 304

Rep. Leuven: 0860.123.942 - TVA: BE-0860.123.942

jan@vl-partners.be

<http://vl-partners.be>

Pegasus - asbl

Quai du Commerce 9 – 1000 Bruxelles

BCE : 0462.684.753 - RPM de Bruxelles

Téléphone : 02/250.12.45

info@pegasus-ngo.be - www.pegasus-ngo.be